

RECTIFICATIF

L'ordre de renvoi de la Chambre des communes, du lundi 15 février 1954, qui apparaît au haut de la page 5 du fascicule n° 1 des *Procès-verbaux et Témoignages* imprimés, devrait se lire ainsi qu'il suit:

Il est ordonné que l'ordre de renvoi suivant soit substitué, pour ledit comité, à celui qui porte la date du 3 février:

Il est ordonné,—Que les députés dont les noms suivent représentent cette Chambre au sein du comité mixte des deux Chambres du Parlement prévu par la motion du ministre de la Justice en date du 12 janvier 1954 et institué afin d'enquêter et de faire rapport sur la question de savoir s'il y a lieu de modifier de quelque manière le droit pénal du Canada en ce qui concerne *a*) la peine capitale, *b*) les punitions corporelles ou *c*) les loteries et, dans le cas de l'affirmative, de quelle façon et dans quelle mesure: Messieurs Boivert, Brown (*Brantford*), Brown (*Essex-Ouest*), Cameron (*High-Park*), Decore, Dupuis, Fairey, Fulton, Garson, Lusby, Mitchell (*London*), Montgomery, Murphy (*Westmorland*), Shaw, Thatcher, Valois et Winch; le texte ci-dessus devant être substitué à celui de l'Ordre de renvoi du 3 février 1954.